

Comité de Rivières

Jeudi 12 mai 2022

Point I - La Balme de Sillingy

COMPTE-RENDU



LISTE DE PRESENCE

PRESENTS :

Laurent DUPARC, Société de Pêche de Frangy
Sophie COLAS, Maire de Challonges
Sandie BOUVIER-GARZON, CC Arve et Salève
Aude SOUREILLAT, CEN 74 ASTERS
Damien ASSADET, DDT
Hervé BOUEDEC, Elu Clarafond-Arcine et Président du COPIL Natura 2000 les UsseS
Bernard NICOLLIN, Fédération des chasseurs
Rémi LAFOND, Délégué Syr'UsseS CCG
Francis AUBERT, AAPPMA Annecy Rivières
Henri PERRIN, Adjoint Sallenôves
Laure BRICHET, DST de la CCFU
Corentin MELE, France Nature Environnement
Philippe HUCHET, AAPPMA
Jacqueline CECCON, 2^{ème} Vice Présidente Syr'UsseS CCFU
Odile MONTANT, Syr'UsseS (Vovray en Bornes)
Dominique THEVENET, élu Clermont en Genevois
Pascal GUETTE, élu Villy le Pelloux
Catherine SGRAZZUTTI, Syr'UsseS (Allonzier la Caille)
Jérémy COURLET, Maire de Minzier
Florence EVRA, Agence de l'eau
Philippe RICHARD, Agence de l'eau
Jean-Yves MACHARD, Président du Syr'UsseS
Pauline CHEVASSU CASTRILLON, Technicienne ressource en eau et observatoires
Julie AUBERT-MOULIN, Technicienne de rivières
Fanny SEYVE, Chargée de projet, en remplacement de la responsable de structure

25 participants

13 collectivités
représentées (soit par
des élus, soit par des
agents

5 associations
représentées

LISTE DE PRESENCE

EXCUSES:

Fabienne RUIN, Chargée de Mission Eau, CASMB

Jean-Louis VIDAL, citoyen Groupe Pilote PGRE

Jean PALLUD, élu Syr'UsseS

Sylvia DUSONCHET et Jacky DURET, élus délégués au Syr'UsseS

Georges CANICATTI, Maire de Contamine-Sarzin

François SEVE, Maire d'Usinens

Christiane MICHEL, Elue de Choisy

Emmanuel GEORGES, Maire de Chilly

Rémi PONCET, Maire de Bassy

Marie-Laure SCHULER, citoyenne Groupe Pilote PGRE

Jérôme RIESEN, ONF

Dimitri COULON et Antoine AMOUREUX, CNR

Florence POZZO, Maire de Menthonnex sous Clermont

Brigitte PELLARIN, CCI

Aurore FERAL, ARS

Isabelle PELLIGRINI, Elue Chambre d'Agriculture

Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy le Bouveret et 1^{er} Vice-Président au Syr'UsseS

André BOUCHET, Maire de Desingy

Luc MERY, Apollon 74

Pierret BATON MARECHAL, Elue Contamine Sarzin

- M. Jean-Yves Mâchard, Président du Syndicat de Rivières et Président du Comité de Rivières les Usse

1/ INTRODUCTION

2/ LES ACTIONS DU VOLET RESSOURCE EN EAU

3/ LES ACTIONS DU VOLET MILIEUX

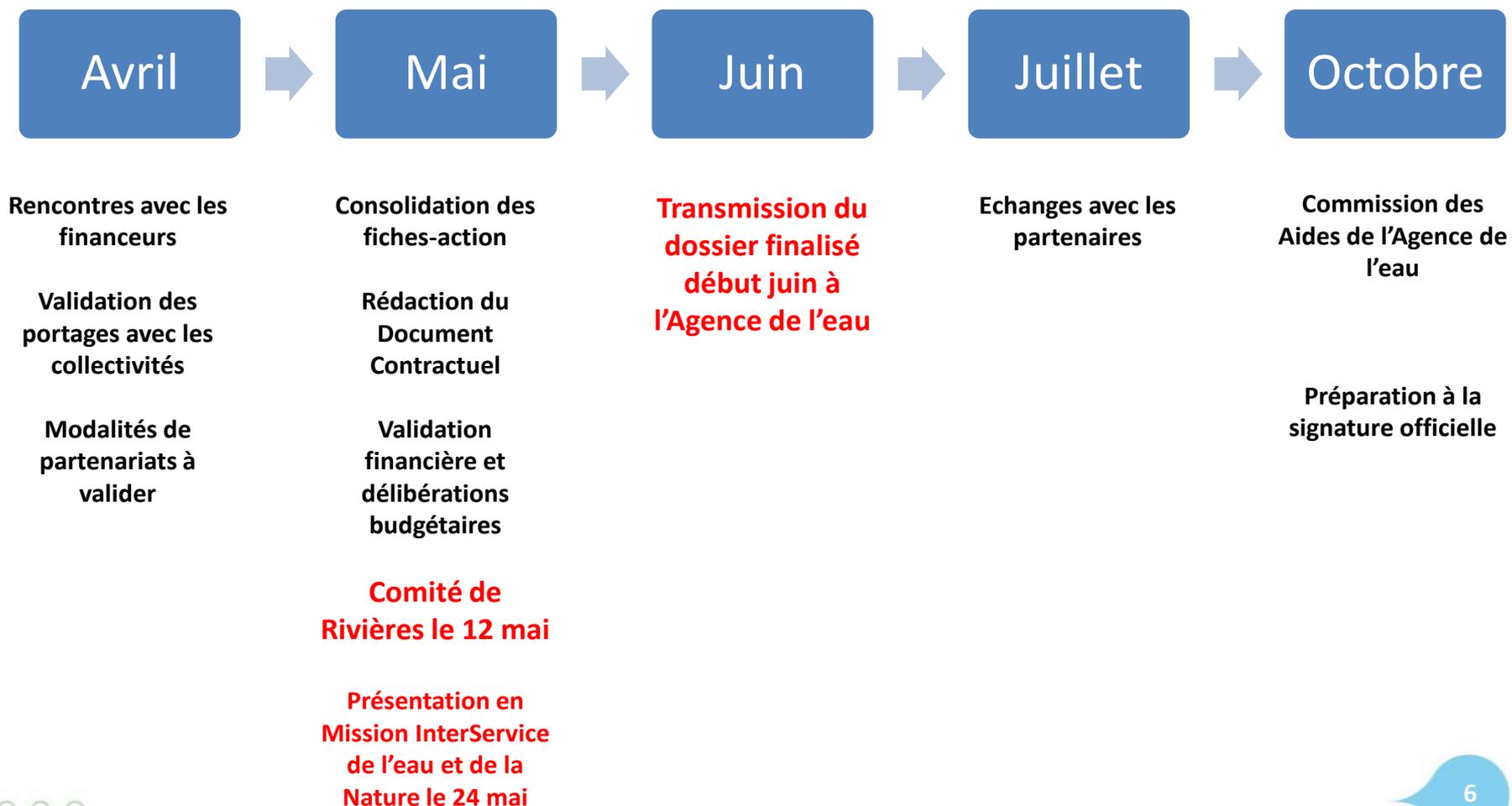
PAUSE

4/ LES ACTIONS DU VOLET INONDATION ET QUALITE

5/ LES ACTIONS DU VOLET SENSIBILISATION

CLOTURE

Calendrier Contrat de Milieux



Introduction : Bilan du PGRE

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Signature du PGRE



HAUTE-SAVOIE Un plan de gestion de l'eau mis en place pour sauver le bassin versant des Usses

Un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) du bassin versant des Usses (1) a été signé mardi 22 février par le préfet Alain Espinasse, et le président du syndicat de rivières des Usses, Jean-Yves Michard. Ce document, d'une centaine de pages, contracte non réglementaire, recense des actions dont l'objectif est de permettre un équilibre quantitatif entre les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, en respectant les besoins en eau de la faune et de la flore.

Le sauvetage de la source de la Douai à Cressinès

Initié en 2017, il va être prolongé jusqu'en 2024. Ce plan est unique dans le département. Il est appliqué au bassin versant des Usses c'est-à-dire que ce secteur est particulièrement fragile. Les prélèvements en eaux (notamment potables) sont beaucoup trop importants par rapport à ce que peut offrir le milieu naturel. Un constat déjà établi en 2010. Sur ce territoire, comme partout en Haute-Savoie, la population augmente constamment et le réchauffement climatique se fait de plus en plus ressentir, ce qui aggrave un déficit en eau déjà prégnant dans la zone.

« D'où la nécessité de mettre en place des actions collectives qui impliquent autant les industriels, que les consommateurs particu-



Une opération d'envergure est en train d'être menée pour apporter de l'eau à la source de la Douai, aux Bains de la Calée. Archives photo Le Dr. Marc de SURET

liers que les agriculteurs » analyse Jean-Yves Michard. Nicolas Alban, directeur de la délégation de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse explique pourquoi ce bassin est particulièrement menacé : « Les rivières sont courtes et sont dépendantes des pluies. De plus, les ressources souterraines sont faibles. » Sur les Usses, 1,4 million de mètres cubes sont prélevés de mai à octobre. Or, durant cette période, il ne faut d'ailleurs quasiment rien

soustraire dit-il. Le PGRE contient 23 actions. L'une d'entre elles est particulièrement emblématique. Elle concerne le sauvetage de la source de la Douai à Cressinès. Une opération d'envergure est en train d'être menée pour lui apporter de l'eau (prélevée dans une nappe pluviale située sous le lac d'Annecy via des canalisations). Portée par le Grand Annecy, cette opération coûte 4 millions d'euros, financée par moitié par l'Agence de

l'eau. « Cette action va permettre de reverser de l'eau dans les Usses au pire moment, c'est-à-dire en été », analyse Nicolas Alban. À l'occasion de cette signature, il indiquait que le territoire de Thoiron agglomération est en point de basculement en zone également fragile.

Étaient présents à cette signature, entre autres, des présidents des EPIC du territoire du bassin versant des Usses, ainsi que des représentants de la DDT (direction départementale

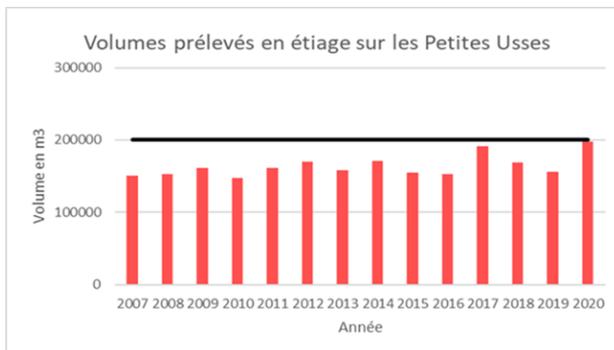
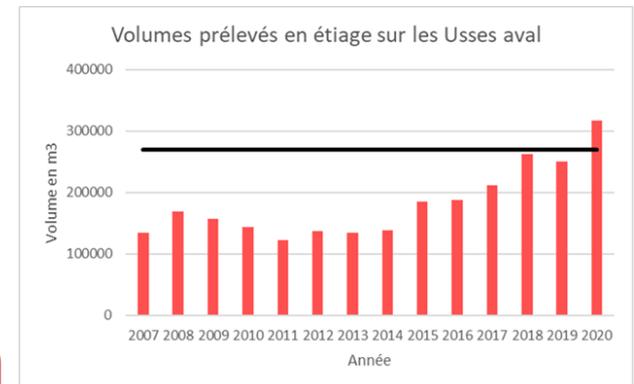
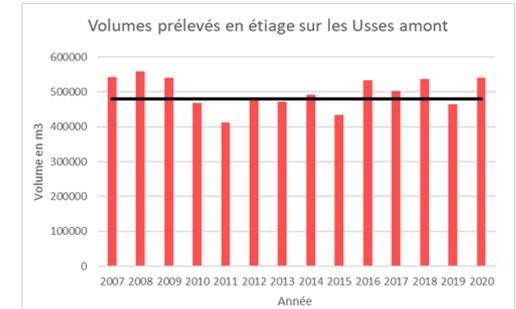
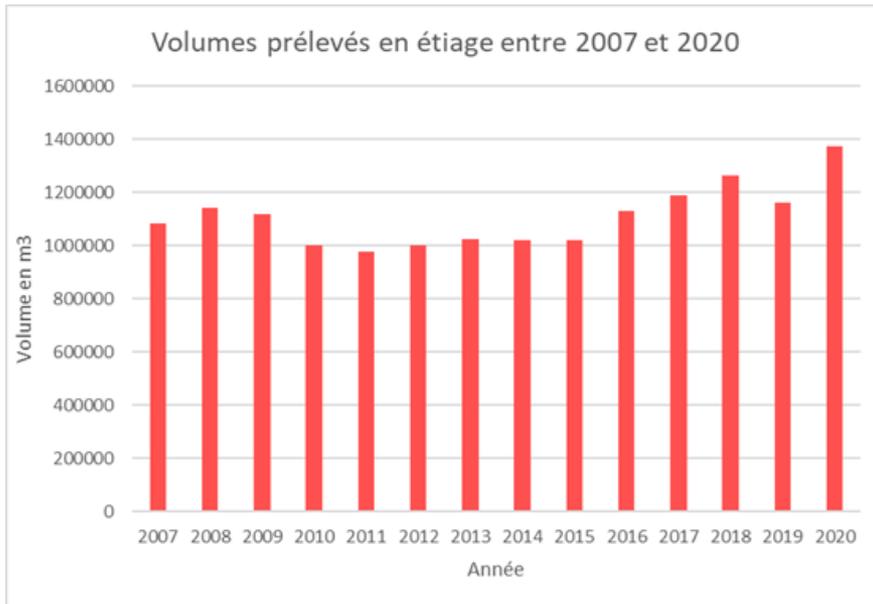
le du territoire) et du milieu agricole.

Colette LANIER

(1) Au cœur de l'ancien pays savoyard, le bassin versant des Usses est situé entre les agglomérations de Genève au Nord et d'Annecy au Sud. Il culmine entre le plateau des Bornes et le Salève à 1 387 mètres. La rivière des Usses prend sa source à 950 m d'altitude sur la commune d'Abriey et conflue avec le Rhône à Seynod.

Signature le 22/02/2022, en présence des Présidents des intercommunalités et représentants de la Chambre et de l'Agence de l'eau

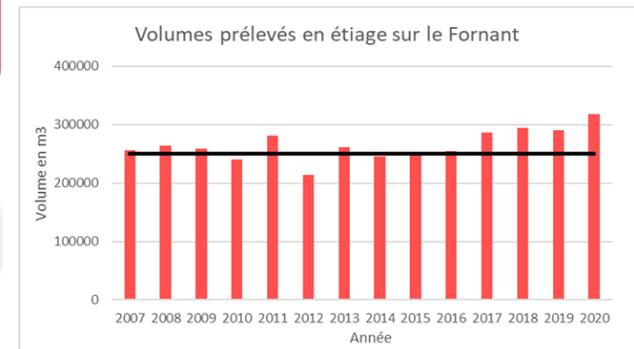
PRÉLÈVEMENTS EAU POTABLE 2007-2020



Le territoire ne doit pas dépasser un vol. max. prélevable de 1,2 millions de m3 pour l'eau potable



En 2020: 1 373 184 m3



- Tendance à l'augmentation des prélèvements en période d'étiage et dépassement des volumes maximum prélevables
- Non atteinte des objectifs fixés dans le PGRE et faible niveau de concrétisation des actions

Prolongement du PGRE et des actions pour 2022-2024

OBJECTIFS

- > effort à poursuivre sur l'usage eau potable à économiser
- > intensifier le développement des actions agricoles
- > gouvernance reste inchangée

Groupe Pilote
(2x/an)



Comité de rivières

CCG à intégrer
(CCPC, CCFU, CCUR)

FUTURES
ACTIONS DU
CONTRAT 2022-
2024



- Montants prévisionnels qui seront ajustés d'ici cet été
- En attente des taux du Département et de la Région
- En attente de quelques taux pour l'Agence de l'eau

- Les actions listées sont issues des ateliers Elus de 2021, du Forum des UsseS de novembre 2021, d'échanges internes entre structures, du partenariat avec l'INSEEC de Chambéry

- Les actions sont présentées par volets, et dans chaque volet, par thèmes similaires. Les tableaux synthétiques présentent le libellé de l'action, le maître d'ouvrage, l'année d'engagement et le montant prévisionnel.

FUTURES
ACTIONS DU
VOLET
RESSOURCE

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



SCHÉMA ALIMENTATION EAU POTABLE ET OBSERVATOIRES

Observatoire des prélèvements et des usages	Syr'UsseS	2022	148 545,0 €
Schéma territorial d'économies et de gestion de la ressource en eau du bassin versant des UsseS	Syr'UsseS	2022	84 482,0 €
Mise à jour du schéma directeur Alimentation Eau Potable de la CCPC	CCPC	2023	200 000,0 €
Schéma directeur Alimentation eau potable de la CCUR	CCUR	2022	38 070,0 €



TOTAL : 471 097 € TTC

Dépenses de fonctionnement

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU : 50%, soit 235 548,50€



Ensemble d'actions permettant la mutualisation de la ressource, de se coordonner, de réfléchir à des substitutions.

TRAVAUX AMÉLIORATION DES RÉSEAUX

Travaux sur les réseaux eau potable de Chilly	Chilly	2023	1 600 000,0 €
Travaux sur le réseaux eau potable de Frangy	Frangy	2022	95 200,0 €
Travaux sur le réseaux eau potable de la CCPC	CCPC	2022	300 000,0 €
Travaux sur les réseaux eau potable de Contamines	Contamine -Sarzin	2022	116 666,0 €
Travaux de renouvellement du réseau eau potable de Bassy	Bassy	2022	204 918,0 €

TOTAL : 2 316 784 € HT

Dépenses d'investissement

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU : 50%, soit 1 158 392 €

Ensemble d'actions permettant d'améliorer les rendements et de faire baisser les fuites sur les réseaux.

Gain estimé à + de 100 000 m³ en étiage.

Important que les collectivités remplissent l'observatoire des services publics SISPEA pour que la base de données soit à jour et prétendre à des taux d'aides auprès de l'Agence de l'eau



SÉCURISER LA RESSOURCE

Restitution du trop-plein du captage de Sous-Grille - travaux	CCG	2024	550 000,0 €
Etude reprise captage de Mallabranche	CCPC	2022	30 000,0 €
Etude de la nappe des Vorziers	SMEBS	2024	10 000,0€
Etude de Faisabilité : exploitation d'un nouveau forage sur le BV Fier	CCFU	2022	50 000,0 €
Etude ressource de substitution nappe du Rhône à Anglefort ou Valserhône	CCUR	2024	25 000,0 €

TOTAL : 665 000 €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (étude nappe Vorziers)

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU : 50%, soit 332 500 €

Ensemble d'actions permettant la restitution aux UsseS, par ex. pour la Communauté de Communes du Genevois, 3 000 m³ à l'étiage



GERER LES PRELEVEMENTS ET ECONOMISER

Amélioration des connaissances des prélèvements agricoles et adaptation au CC - matériel et dispositif hydroéconome	CASMB	2023	30 000,0 €
Etude pour la mise en place d'un OUGC (organisation collective des prélèvements agricoles)	CASMB	2022	22 500,0 €

TOTAL : 52 500 €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU : de 50% à 70%, soit 30 750 €

Ensemble d'actions portées par la Chambre avec une grosse attente du territoire pour améliorer les connaissances des prélèvements.

La mise en place de l'organisation collective est prioritaire.



GERER LES PRELEVEMENTS ET ECONOMISER

Installation de matériel hydro-économe pour les bâtiments publics et les habitants	Syr'Ussees	2022	40 000,0 €
Participation citoyenne - émergence et mise en œuvre d'action par et pour les habitants	Syr'Ussees	2023	10 000,0 €

TOTAL : 50 000 €

Dépenses d'investissement

**Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU : de 50%
soit 25 000€**



Ensemble d'actions permettant au territoire de s'adapter, à destination des habitants.

Information complémentaire au Contrat : les services de l'Etat vont déployer un nouveau cadre des arrêtés sécheresse dès cet été en Haute-Savoie.

VOLET RESSOURCE EN EAU 2022-2024

Maîtres d'ouvrage	TOTAUX Actions	Aides Prévi AE	Reste à Charge Prévi
Syr'Usses	283 027 €	141 513,5 €	141 513,5 €
CCPC	530 000 €	265 000 €	265 000 €
CCUR	63 070 €	31 535 €	31 535 €
CCFU	50 000 €	25 000 €	25 000 €
CCG	550 000€	275 000 €	257 000 €
Chilly	1 600 000 €	800 000 €	800 000 €
Frangy	95 200 €	47 600 €	47 600 €
Contamine Sarzin	116 666 €	58 333 €	58 333 €
Bassy	204 918 €	102 459 €	102 459 €
SMEBS	10 000 €	5 000 €	5 000 €
CASMB	52 500 €	30 750 €	21 750 €
	3 555 381 €	1 782 190,5 €	

Echanges avec les participants :

L'Agence précise que le taux d'aides à 50% pour l'amélioration des réseaux est un maximum.

Elle rappelle qu'il ne faut pas démarrer les travaux avant d'avoir déposé la subvention, car sinon les dépenses sont inéligibles. Par ailleurs, une collectivité qui aurait déjà un rendement de réseau supérieur à 80% ne sera pas prioritaire pour les aides de l'Agence.

Pour la sécurisation de la ressource, l'Agence aidera si l'eau est substituée en dehors du bassin versant.

Il est rappelé que la ressource devient un enjeu majeur sur l'avant-pays savoyard alors que la population augmente. Le Plan de Gestion de la Ressource en eau doit pouvoir aider les collectivités à calibrer les usages. Même s'il est compliqué de réduire l'urbanisation, les collectivités doivent désormais lire leur document d'urbanisme avec le prisme du manque d'eau. Les services de l'Etat nuancent en disant que les permis de construire sont délivrés en s'appuyant sur les annexes sanitaires qui stipulent le nombre de raccordements possible en terme d'assainissement. Il y a l'équivalent habitants qui permet d'avoir cette jauge. Pour la ressource, il n'y a pas de jauge, même si le territoire y travaille avec le syndicat et ses observatoires. L'équivalent habitant d'une station d'épuration n'existe pas pour l'eau potable.

Ainsi, sur le bassin versant et notamment à l'amont, certaines communes sont en train de réviser leur Plan Local d'Urbanisme car elles ne peuvent plus délivrer de permis au titre de l'eau potable.

L'Agence de l'eau rappelle enfin, qu'il faut être précis sur les montants des travaux.

Il est demandé si la consommation par habitant baisse sur le territoire. Il est répondu que oui par habitant, la tendance est à la baisse de consommation, mais que le ratio augmente progressivement par rapport aux autres usages car le nombre de foyers lui augmente!

FUTURES
ACTIONS DU
VOLET
MILIEUX



ACTIONS PREALABLES

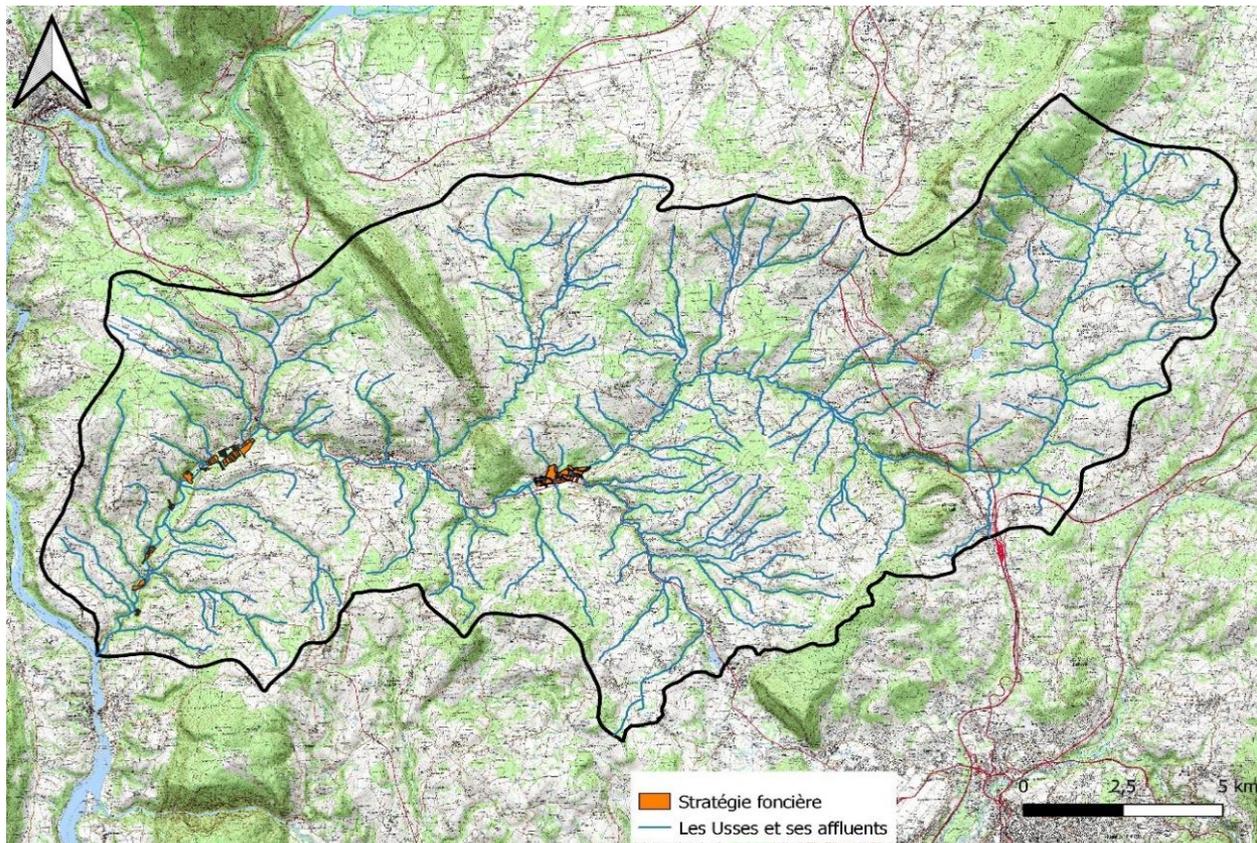
Stratégie et maîtrise foncière des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau (aval Ussees, Bonlieu)	Syr'Ussees	2022	163 000,0 €
Stratégie et maitrise foncière des parcelles de zones humides prioritaires	Syr'Ussees, communes	2023	47 116,0 €
Renouvellement de la DIG	Syr'Ussees	2022	30 000,0 €

TOTAL : 240 116 €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (DIG)

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU : de 50% à 70% soit 162 081,20 €

STRATÉGIE FONCIÈRE



Ambition d'acquisition de 68ha dans l'espace de liberté : à l'aval des UsseS entre Mons et Seyssel et dans la plaine de Bonlieu

La stratégie foncière ce n'est pas que de l'achat, c'est aussi du conventionnement avec le propriétaires pour concilier les usages : Obligations Réelles Environnementales ou convention d'usage

Ambition d'acquisition de 15ha en zones humides prioritaires : Etang de Mercanton (Groisy), Marais de Challonges, Bovinens (Usinens), Marais de Tirnan (Vanzy). Le Département pourrait se porter acquéreur en totalité de la surface, avec une mise à disposition au syndicat.

HYDROMORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

Restauration hydromorphologique de la Plaine de Bonlieu	Syr'Usse	2022	538 166,0 €
Renaturation des berges et restauration des Usse aux points de contact des routes départementales (RD1508, RD992)	CD74	2022	2 595 834,0 €
Gestion des matériaux solides	Syr'Usse	2023	73 000,0 €
Diagnostic hydromorphologique des ruisseaux du Flon, Fornant et de la Léchère	Syr'Usse	2023	36 000,0 €
Aménagement du Castran dans sa traversée de Frangy	Syr'Usse, Frangy, Riverains	2022	480 835,0 €

TOTAL : 3 723 835,0 €

Dépenses d'investissement

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :

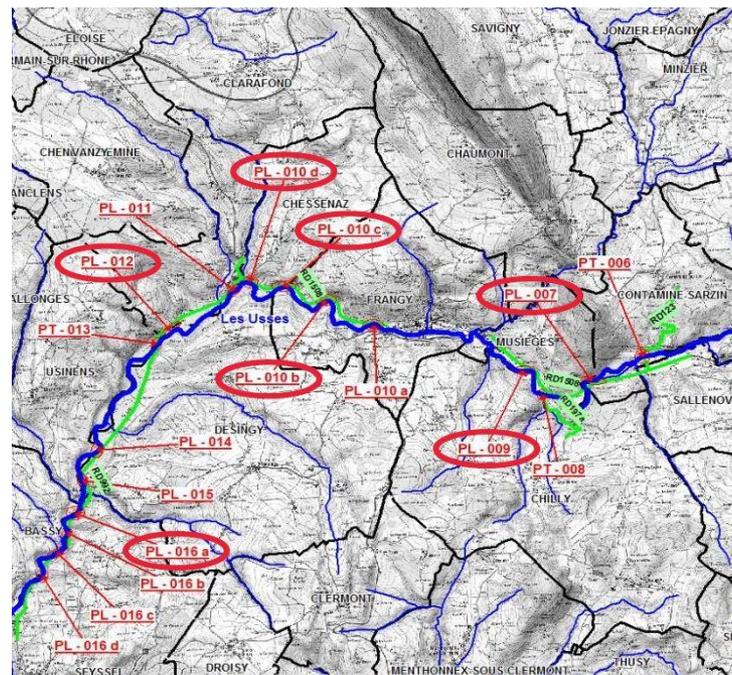
50%

Ensemble d'actions permettant d'améliorer le fonctionnement des cours d'eau avec différents enjeux identifiés : sédimentaires, piscicoles, biodiversité, épuration des eaux, etc.

Les projets sont menés en collaboration avec les autres parties prenantes comme le Département, la société de Pêche de Frangy, etc. et les communes concernées.



HYDROMORPHOLOGIE DES COURS D'EAU



Ambition de restaurer 2 km de cours d'eau
(pour le Castran et la Plaine de Bonlieu)

Attente de projets définitifs pour les
autres travaux

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Suivis des peuplements piscicoles et astacicoles	FDPPMA	2022	55 560,0 €
Aménagement du Castran pour restaurer la continuité écologique (ROE 24 385 et ROE 24 386)	Syr'Usse	2023	177 500,0 €
Etude de faisabilité - restauration de la continuité écologique du Fornant (dont ROE 24 396)	Syr'Usse, Frangy	2023	24 000,0 €
Restauration de la continuité écologique sur les Usse (ROE 55753 Chez les Gays) et sur les Petites Usse (ROE24397) et diagnostic de l'ouvrage de traversée de la RD1508 sur les Petites Usse (ROE 55961)	Syr'Usse délégation du CD74	2023	52 000,0 €



TOTAL : 309 060, €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (suivis piscicoles)

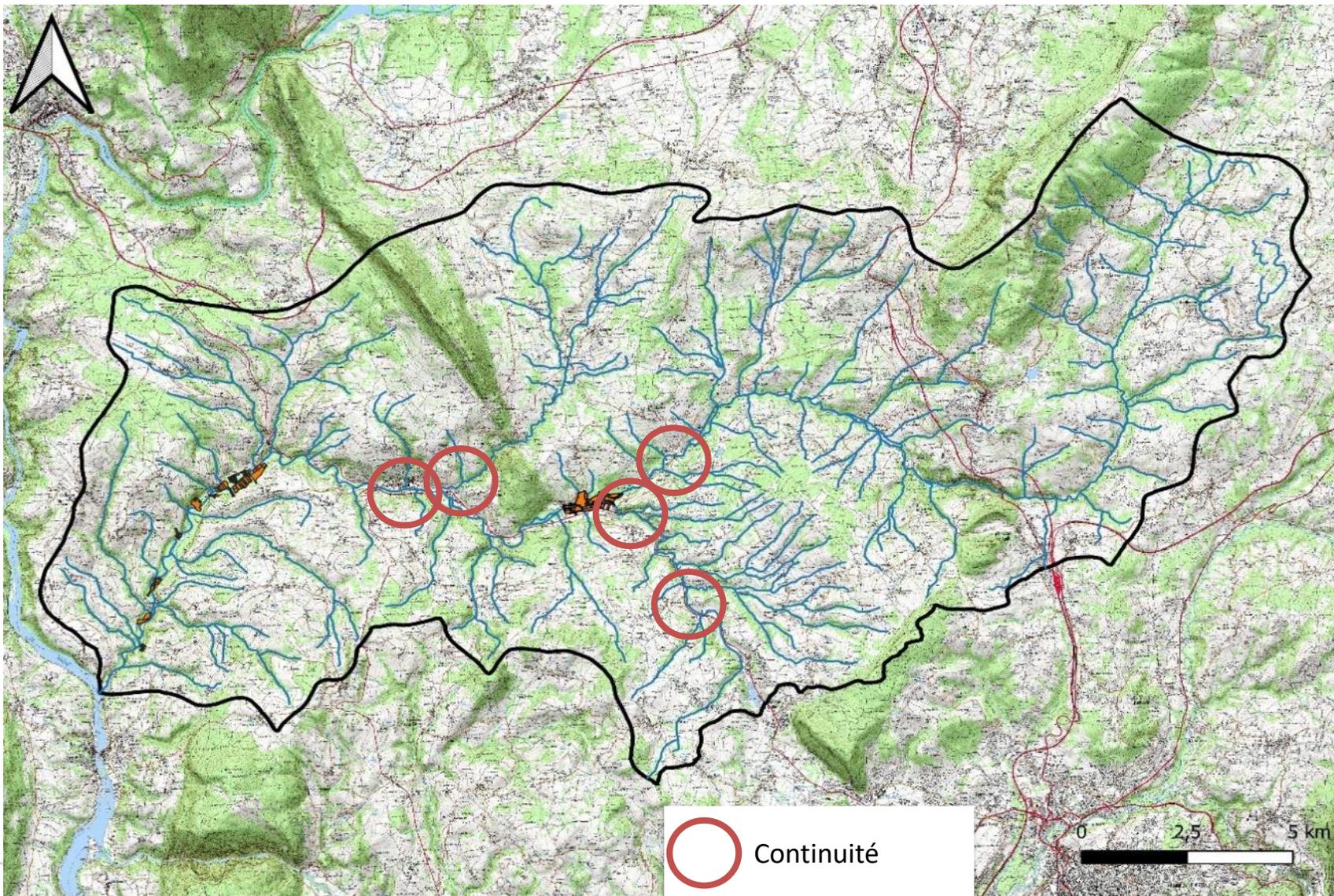
**Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :
50% soit 65 780,0 €**

Ensemble d'actions permettant d'améliorer la remontée des poissons et le transit sédimentaire.

Les projets sont menés en collaboration avec les autres parties prenantes comme le Département, la société de Pêche de Frangy, etc. Mais aussi les communes concernées.

Les projet sont à des stades d'avancement différents.

CONTINUITÉ ECOLOGIQUE



ZONES HUMIDES

Restauration et entretien du Marais des Mouilles (le Sappey) + Caille centre (Allonzier la Caille)	Syr'Ussees	2022	36 705,0 €
Mise en œuvre de la notice de gestion de la Motte (Cernex)	Syr'Ussees	2023	10 000,0 €
Etude de la faisabilité pour poursuivre la restauration au Marais des Naz (Sillingy)	Syr'Ussees	2024	10 000,0 €
Entretien des marais Clef des faux et Nantafond (Choisy)	Syr'Ussees	2022	15 540,0 €
Mise en œuvre de la notice de gestion des Daines - Chessenaz et Frangy	Syr'Ussees	2024	15 000,0 €
Mise en œuvre de la notice de gestion de Bovinens les Dérenches - Usinens	Syr'Ussees	2023	11 704,0 €
Mise en œuvre de la notice de gestion du marais de Challonges - Challonges	Syr'Ussees	2023	21 898,0 €
Etude de faisabilité Marais de Mercanton (Groisy)	Syr'Ussees	2024	30 000,0 €
Mise en œuvre de la notice de gestion pour Marais Tirnan et Vorziers (Vanzly)	Syr'Ussees	2022	15 670,0 €
Elaborer 2 notices de gestion pour les Mules (Jonzier Epagny) et les Granges (Arbusigny)	Syr'Ussees	2024	11 000,0 €
Diagnostic écologique et hydrologique et propositions de scénarii de restauration - ZH Seyssel	Syr'Ussees	2022	60 000,0 €

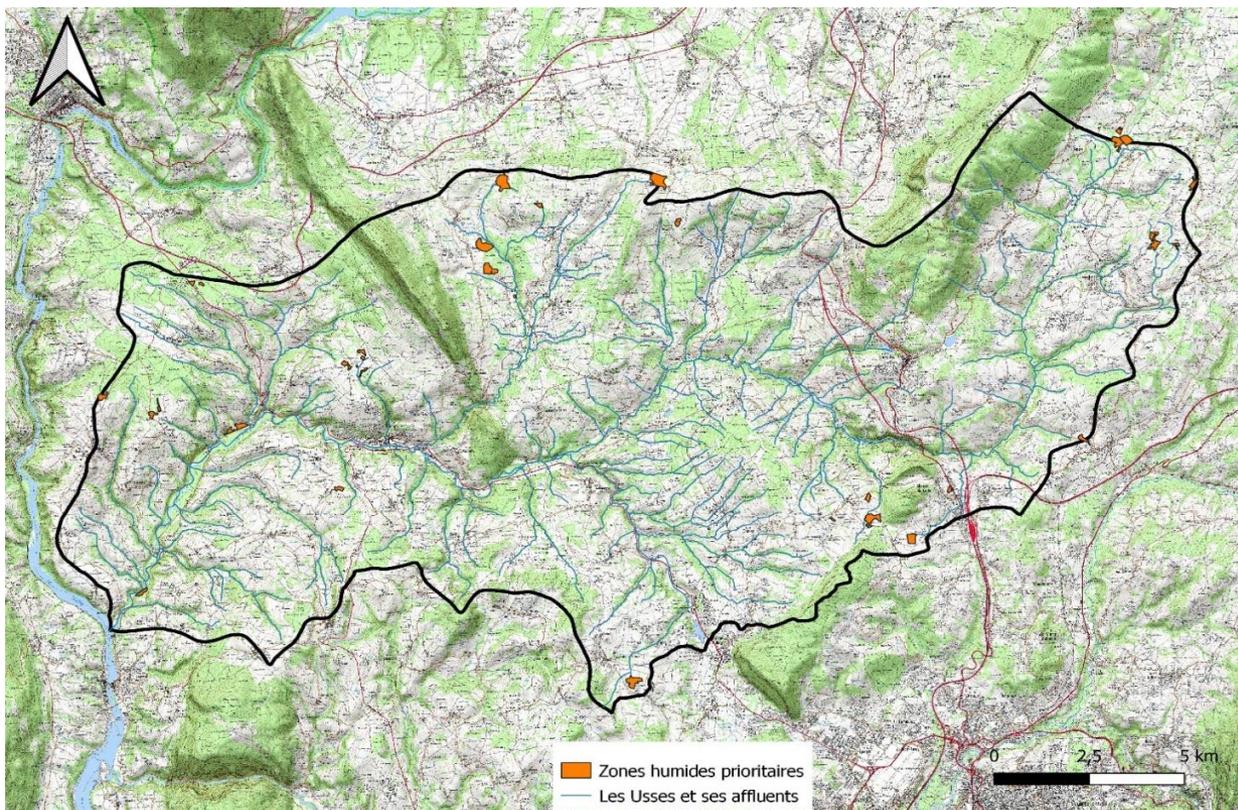


TOTAL : 237 517 €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (notices de gestion et Entretien marais sur Choisy)



**Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :
50% à 70% soit 138 086,2 €**



Ambition de 68 ha de restauration

Zones humides prioritaires pour la ressource en eau – intérêt hydraulique fort

Accompagnement et veille sur le territoire pour les mesures compensatoires, l'urbanisme, la conciliation des usages et l'évitement des destructions par drainage, comblement, etc.

GESTION DES BERGES

Aménagement de zone d'abreuvement sur les ruisseaux des Chênets et le ruisseau du Vengeur	Syr'Ussees	2023	30 000,0 €
Pose de système antifranchissement pour les écrevisses invasives (<i>Pacifastacus leniusculus</i>) : ruisseau des Chênets, ruisseau du Nant trouble et ruisseau des Vorziers	Syr'Ussees	2022	13 750,0 €
Gestion des boisements de berges	Syr'Ussees	2022	194 800,0 €
Plantes invasives - Actions de lutte sur trois secteurs prioritaires	Syr'Ussees	2022	261 000,0 €

TOTAL 499 550,6 €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (lutte contre les invasives)

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :

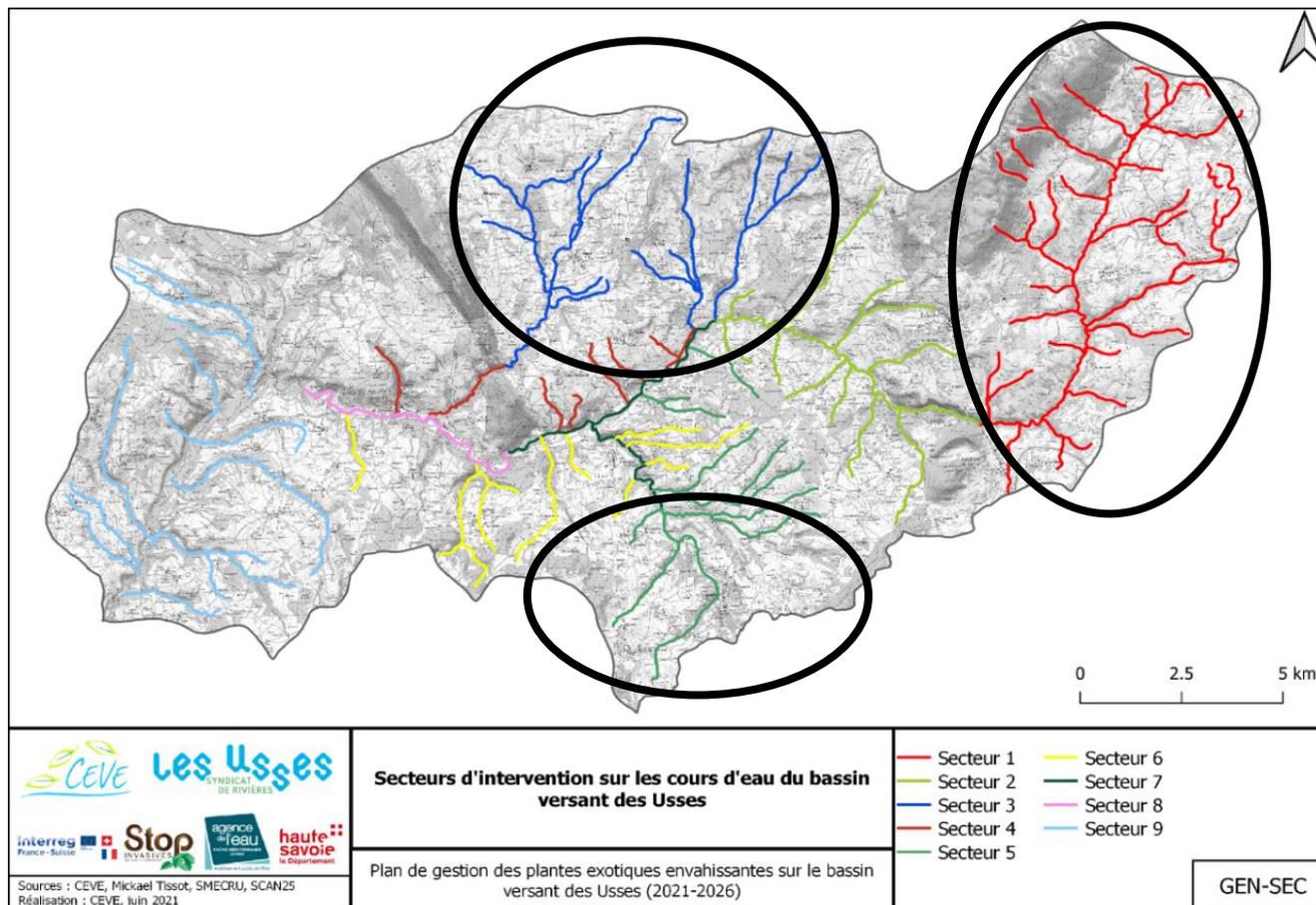
30% à 50% soit 151 740, 0€



Ensemble d'actions permettant d'améliorer et de maintenir les services rendus par les boisements de berges et de lutter contre les espèces végétales envahissantes.

La gestion des boisements de berges a été mise à jour en 2022 et avec comme objectif la préservation de la biodiversité et la protection des biens et des personnes

GESTION DES BERGES



Pour la lutte contre les invasives, les interventions sont ciblées sur 3 secteurs prioritaires : amont du bassin versant, amont des Petites UsseS et amont du Fornant.

AFFLUENTS DU RHONE

Restauration hydromorphologique du Pissieu - affluent du Rhône de la CCUR	Syr'Ussees délégation de la CCUR	2023	120 000,0 €
Diagnostic et restauration des boisements de berges - affluents du Rhône de la CCUR	Syr'Ussees délégation de la CCUR	2022	45 267,0 €
Réalisation et mise en place d'un plan de lutte contre les invasives sur les affluents du Rhône de la CCUR	Syr'Ussees délégation de la CCUR	2022	48 000,0 €

TOTAL : 213 267,6 €

Dépenses d'investissement et de fonctionnement (lutte contre les invasives)

**Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :
30% à 50% soit 78 980,10 €**

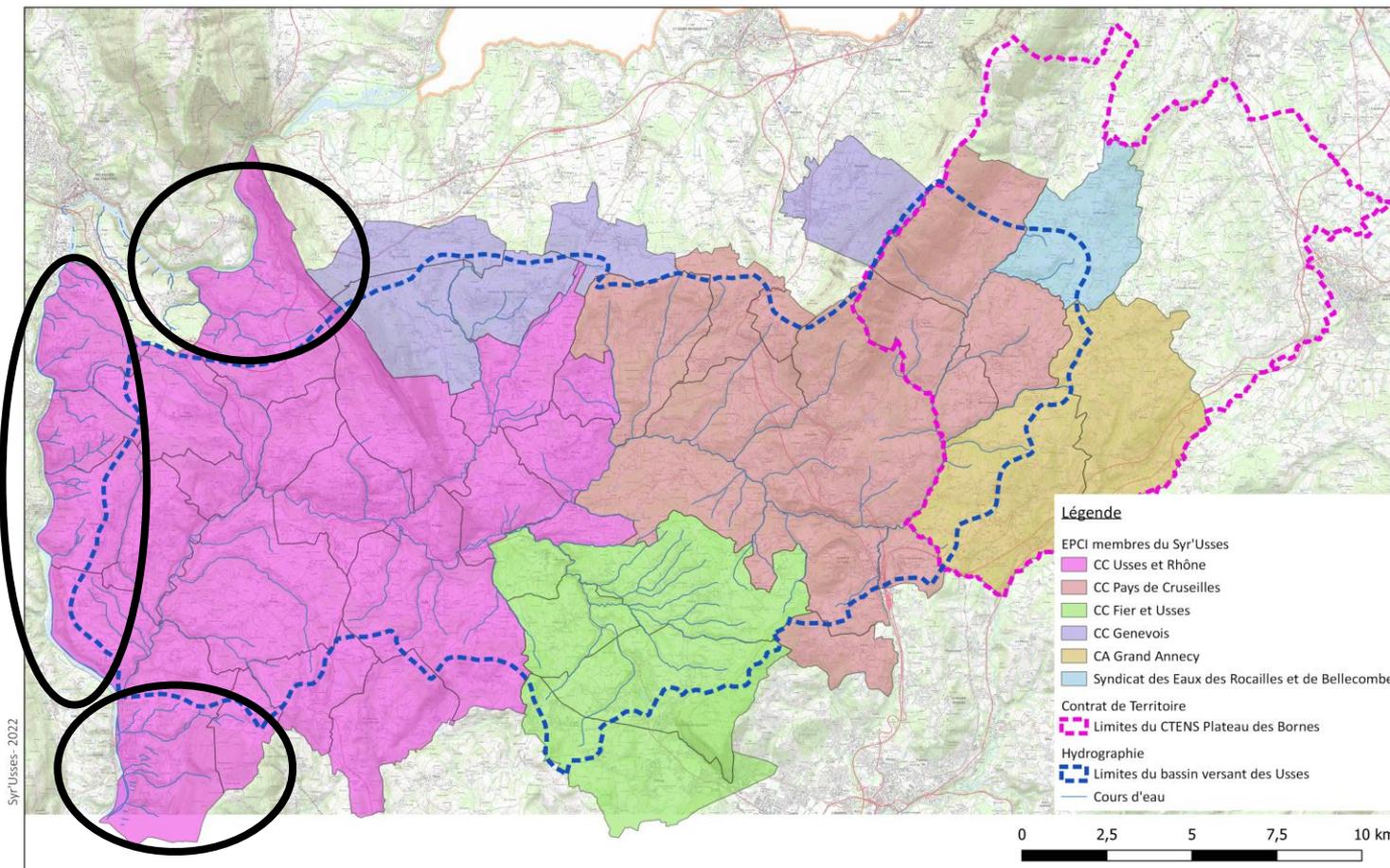


Ensemble d'actions permettant d'améliorer le fonctionnement des cours d'eau pour les affluents du Rhône qui vont être délégués au syndicat par la Communauté des Communes Ussees et Rhône.

AFFLUENTS DU RHONE



Territoire d'intervention du Syndicat de Rivières les UsseS
et EPCI membres



Syr'UsseS - 2022

Maîtres d'ouvrage	TOTAUX Actions	Aides Prévi AE	Reste à Charge Prévi
Syr'Ussees	1 754 733 €	742 509 €	1 012 224 €
Syr'Ussees délégation CD74	52 000 €	26 000 €	26 000 €
Syr'Ussees délégation CCUR	213 267 €	78 980,1 €	134 286,9 €
Syr'Ussees & Frangy	504 835 €	252 417,5 €	252 417,5 €
Syr'Ussees ou communes	47 116 €	32 981,2 €	14 134,8 €
Fédération de Pêche	55 560 €	27 780 €	27 780 €
CD74	2 595 834 €		
	5 223 345 €	1 160 668 €	

Echanges avec les participants :

Pour l'action envisagée par le Département, au niveau des berges et de ses routes, il est proposé qu'une réunion ou un point soit fait rapidement pour affiner les montants et connaître précisément le phasage, car à ce jour, l'Agence n'a pas reçu la demande d'aides.

Pour la lutte contre les végétaux envahissants, il est proposé aussi une mobilisation citoyenne pour garantir l'action dans le temps, et en complément d'intervention par des entreprises extérieures. Des expérimentations sont aussi à trouver via le pâturage.

Pour l'action sur la continuité piscicole au Castran, il est demandé de rajouter dans le projet les interventions sur les réseaux d'eaux pluviales et le glissement de terrain qui en découle, en amont du cours d'eau vers le lieu-dit Moisy. L'action de restaurer la continuité à l'embouchure du Castran sera inefficace si ce point noir n'est pas traité à l'amont.

FUTURES
ACTIONS DU
VOLET
INONDATION ET
QUALITE



RISQUE INONDATION ET QUALITE

Modélisation Q100 et recensement des zones à risque d'inondation et de ruissellement	Syr'Ussees	2022	50 000,0 €
Suivi annuel des stations et points jugés prioritaires (profilération végétale, rejets stations, physico-chimie) sur le bassin versant et les affluents du Rhône	Syr'Ussees	2022	386 237,0 €

TOTAL : 436 237,0 €

Dépenses de fonctionnement

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :

50% soit 218 118,5 €

Reste à charge du syndicat : 218 118,5 €

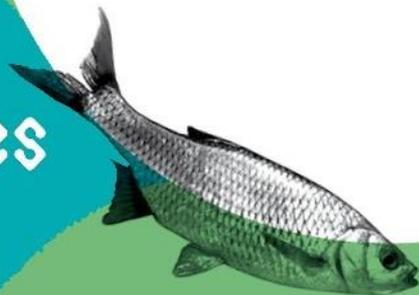
Ces deux actions sont des outils d'aide à la décision pour le territoire.

Pour la qualité des eaux, le suivi permet d'identifier les points noirs, les problèmes pour guider les gestionnaires vers des interventions prioritaires ou des bonnes pratiques, comme par ex. à la Station de Traitement des Eaux usées d'Allonzier ou sur l'amont du Fornant

Echanges avec les participants :

Pas de remarque.

FUTURES ACTIONS
DU VOLET
COMMUNICATION
& SENSIBILISATION



OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Développer et faire vivre des outils pour faire connaître le Syndicat, ses actions, ses missions, participer à des manifestations, etc.	Syr'Usse	2022	10 200,0 €
Expériences de nature : sortie, médiation, etc. sur les thèmes de l'eau, des milieux, des espèces	Syr'Usse	2023	17 400,0 €
Créer et développer les dispositifs scolaires et d'enseignement secondaire et supérieur (classes d'eau des Usse, partenariats avec des établissements, etc.)	Syr'Usse	2022	25 500,0 €
Créer et développer des outils pour les socio-professionnels et collectivités (BTP, agriculteurs, industriels, etc.) sur la préservation des milieux	Syr'Usse	2023	3 000,0 €
Créer et faire vivre des outils pour les acteurs liés au foncier : propriétaires, notaires, etc.	Syr'Usse	2023	0,0 €
Mise en valeur de la rivière par le vélo	Syr'Usse	2024	10 000,0 €
Renforcer la collaboration avec les services publics de l'eau et plus largement les collectivités	Syr'Usse	2022	6 000,0 €
Fédération du territoire autour des enjeux liés à l'eau : Fête de l'eau	Syr'Usse	2023	10 000,0 €
Cycle de formation pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes (flore)	Syr'Usse	2024	8 640,0 €

TOTAL : 90 740 €

Dépenses de fonctionnement et investissement (mise en valeur de la rivière par le vélo)

Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :

50% soit 45 370,0 €

Reste à charge du syndicat : 45 370 €

Echanges avec les participants :

L'Agence de l'eau demande à ce que figure une stratégie de communication pour que les aides soient attribuées. Les enjeux de la sensibilisation sont appuyés : il devient urgent de sensibiliser tous les publics aux problématiques du manque d'eau pour le milieu naturel et pour l'Homme. Il est précisé qu'il est prévu en 2024, la pose de panneaux pédagogiques le long des Usses. L'idée est de donner à voir et de sensibiliser depuis la piste cyclable, ce qui permet de garder de la distance tout en donnant de l'information aux cyclistes.

FUTURES ACTIONS
DU VOLET
GOUVERNANCE

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



ANIMATION ET PILOTAGE DU CONTRAT

Animation et actions transversales - équipe technique dédiée et frais liés aux missions	Syr'Usse	2022-2024	610 106,0 €
Bilan du Contrat de Milieux - Evaluation et nouvelle programmation	Syr'Usse	2024	0,0 €
Modification statutaire en vue de la labélisation EPAGE	Syr'Usse	2022	0,0 €

TOTAL : 610 106,0 €

Dépenses de fonctionnement



**Aides prévisionnelles de l'AGENCE DE L'EAU :
50% soit 285 753,0 €**

Reste à charge du syndicat 285 753 €

Suivi, animation et pilotage du Contrat (outils de suivi et prospective)

Veille à la prise en compte des enjeux liés aux milieux et à la ressource

Une équipe composée à terme de :

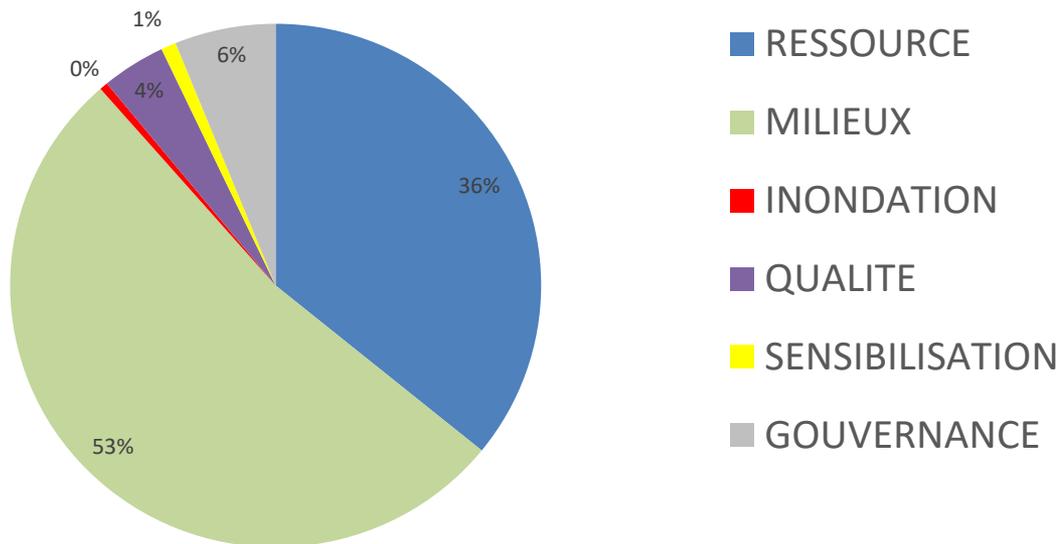
- 1 responsable de structure (1 ETP)
- 2 chargés administratif, ressources humaines et comptabilité (1,25 ETP)
- 1 chargé de communication (0,40 ETP)
- 4 techniciens milieux et ressource (4 ETP)
- 1 animateurs Contrat de Territoire Plateau des Bornes (0,75 ETP)

Réponse aux sollicitations, aide technique, conseil et relations aux usagers et riverains

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les opérations d'études et de travaux

TOTAUX CONTRAT 2022-2024

Contrat de Milieux par volets



RESSOURCE	3 555 381	36%
MILIEUX	5 223 345	53%
INONDATION	50 000	1%
QUALITE	386 237	4%
SENSIBILISATION	90 740	1%
GOUVERNANCE	610 106	6%
TOTAL	9 915 809 €	

Engagement du Syr'UsseS 2022-2024:

Total prévu : 3 726 794 €

Subventions prévu de l'AE : 1 718 662,9 €

Reste à charge prévu : 2 008 131,1 €

Mais, si atteinte des 20% de reste à charge pour le syndicat :

$3\,726\,794 \times 20\% = 745\,358,8 \text{ €}$

Soit par an : 248 453 €

Echanges avec les participants :

L'Agence de l'eau précise qu'elle ne subventionne que les missions liées à la préservation de la ressource et des milieux. Il est évoqué que le reste à charge est encore trop conséquent pour le syndicat et qu'il ira exposer cela auprès des intercommunalités. Il semble indispensable de bien communiquer ces éléments aux intercommunalités pour voir si elles sont prêtes à augmenter leur cotisation. Pour l'heure, les cotisations sont restées inchangées. L'Agence de l'eau rappelle que les engagements financiers devront être enclenchés avant décembre 2024, date de fin du 11ème programme. Le positionnement des autres financeurs à savoir le Département et dans une moindre mesure la Région doit être plus franc pour que le syndicat puisse déposer un dossier complet. L'instruction en sera facilitée. Il est dommage de ne pas avoir encore les taux d'aides du Département à ce stade.

Le syndicat remercie l'assemblée et les représentants de leur déplacement et les incite à bien faire remonter les informations. Il confirme que le calendrier sera maintenu et qu'il espère des taux sûrs pour l'automne, date de la commission des aides à l'Agence de l'eau. L'Agence de l'eau souligne la dynamique et l'engagement positif du syndicat (équipe politique et le personnel) dans le montage de ce Contrat.

Clôture

Merci pour votre
participation et votre
présence

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

